



## *Groupe de travail 05/030*

### **ETE 2005, DES LABOS EN FUSION**

Compte Rendu du groupe de travail  
Du 29 juin 2005

Cette réunion organisée dans le cadre des travaux sur la mise en place d'un réseau commun de laboratoires douane et CCRF était présidée par les deux Directeurs Généraux. Pour la CFDT, ce n'est pas tellement une future fusion qui pose problème mais la manière dont elle a été préparée et les moyens dédiés à l'opération que nous pressentons insuffisants. Nous avons porté devant nos Directeurs un certain nombre de revendications en matière d'organisation, de budget, de gestion des personnels et d'accompagnement social, conditions SINE QUA NON de l'acceptation future d'un SCN unique. La dimension humaine étant essentielle en l'espèce, seule une harmonisation par le haut des conditions faites aux personnels des deux réseaux et des réponses précises à leurs angoisses permettra d'atteindre les objectifs de l'administration. Des résidences telles que Paris/Massy, Le Havre, Rouen, semblent particulièrement sensibilisées à ce sujet. Si certaines de nos demandes ont reçu un écho favorable, d'autres seront étudiées lors des prochaines rencontres.

#### **Concernant l'organisation et les missions :**

Dans notre déclaration préalable (voir sur le site CFDT) nous demandions :

- ◆ Un droit de regard et de discussion en matière de LOLF (objectifs et BOP)
- ◆ Un tableau reprenant par site et par catégorie les implantés et réels actuels et les implantés futurs.
- ◆ Une mixité DDI/CCRF uniquement sur la base du volontariat
- ◆ Le renforcement des moyens pour les 2 inspecteurs Hygiène Sécurité
- ◆ Un ACMO par laboratoire

En résumé les DG nous ont annoncé que le dialogue serait possible en matière de LOLF. Nous avons noté les écarts de culture entre les deux administrations.

Le DG des douanes a rappelé qu'il n'était pas dans ses pratiques de procéder à des mutations forcées, du côté CCRF, le DG a évoqué les nécessités de services.

Nous sommes intervenus fermement sur ce sujet en rappelant qu'une réforme commençant par une telle contrainte sur les agents serait mal partie.

### **Concernant les implantations :**

Nous nous sommes fait le relais, entre autres, des inquiétudes :

- ◆ Des personnels du laboratoire de Paris que des rumeurs envoient déjà à Massy.
- ◆ De ceux de Massy qui se demandent quel sera leur avenir.
- ◆ Des collègues de Rouen et du Havre qui dépriment faute d'effectifs suffisants.
- ◆ De l'ensemble des personnels, pour des raisons que nous développons par ailleurs.

Pour la Région Parisienne des réflexions sont en cours mais il n'a rien été décidé. Pour la Normandie la solution pourrait être une fusion des deux laboratoires, sur un seul site sans toutefois préciser lequel.

Nous avons souligné la spécificité de la région parisienne et la difficulté des déplacements. Créer un monstre de 100 personnes ne tombe pas sous le sens. De plus les deux implantations actuelles répondent à des besoins différents. L'objectif de polyvalence annoncé et les éléments qui précèdent plaident plutôt pour le maintien des deux sites.

### **Concernant les moyens :**

Pour nous si les Directions espèrent à terme des économies d'échelle, elles doivent être conscientes des surcoûts initiaux induits par la fusion. Nous avons argumenté pour un abondement budgétaire en matière :

- ◆ De formation professionnelle initiale et continue. Les futurs agents des laboratoires communs doivent recevoir une formation leur permettant d'exercer pour l'ensemble de leurs futures missions. Les personnels déjà en place doivent recevoir une formation à même de ne pas les mettre en difficulté devant les nouvelles demandes.
- ◆ De Mise à niveau des labos douanes en matière d'assurance qualité
- ◆ D'achat de matériel complémentaire pour les services des deux réseaux

L'administration a tenu à souligner la nécessité de tenir compte des spécificités des besoins des 2 directions.

Nos administrations nous ont avoué ne pas connaître les coûts nécessaires à l'achat de matériel mais espèrent des économies sur la non-redondance d'équipements. Il a été convenu que le problème subsiste pour les résidences ne comptant qu'une seule implantation douane ou CCRF. Une programmation pluriannuelle d'achat de matériel pourrait être mise en place. Autre élément à prendre en compte la nécessité d'harmoniser l'informatique avec à terme la création d'un outil commun autre que la NIL et la LIMS.

L'administration admet qu'il faudra mettre les moyens sur la formation professionnelle et espère tirer profit de l'accréditation en place à la CCRF pour revitaliser la démarche qualité à la douane.

A la CFDT nous voyons mal où existent des marges de manœuvre en ces temps de grandes rigueurs budgétaires. Le plan pluriannuel pourrait être une bonne solution. Sûrement en lien avec le quasi certain contrat d'objectif Douane Ministère à venir.

### **Concernant la gestion du personnel :**

En lien avec les revendications que nous portons dans toutes les instances paritaires depuis des années nous avons revendiqué :

- ◆ L'harmonisation, par le haut, des indemnités perçues. Ainsi que le maintien de l'Octroi de mer pour le futur laboratoire commun des Antilles.
- ◆ La linéarité des carrières par la suppression des barrières internes aux catégories.
- ◆ Un débouché de carrière pour les ingénieurs actuellement bloqués en fin de grade au bout de quelques années.

- ◆ Le maintien des plans de qualifications et de la mobilité interne sur la résidence.
- ◆ La possibilité d'une reconversion locale dans les autres services douane ou CCRF.

Nous avons reçu une réponse positive quant à l'harmonisation des indemnités et le prolongement des plans de qualifications.

Nous reviendrons à la charge pour les questions sans réponse. L'important était lors de cette première réunion inter directionnelle de faire valoir nos exigences et les attentes des personnels concernés. A suivre...

#### **Concernant l'accompagnement social :**

Toujours en cohérence avec l'ensemble des positionnements CFDT, nous avons demandé :

- ◆ Le bénéfice des plans d'accompagnements sociaux du Ministère. Ca va mieux en le disant.
- ◆ L'accès pour l'ensemble des personnels des laboratoires communs aux logements de la Masse des douanes.
- ◆ Des précisions sur l'adhésion aux mutuelles.

Nos propositions ont du prendre de cours la parité administrative qui, peut être par manque de temps, n'a pas apporté de réponse pour l'heure.

Le plan d'accompagnement va de soi, pour autant certains sujets, comme l'attribution de logement Masse, peuvent donner lieu à débat avec l'administration des douanes mais aussi entre organisations syndicales. Pour notre part nous voulons nous projeter dans l'avenir. Il sera impossible de savoir pour qui travaillent les agents dans des laboratoires communs. Là aussi harmonisons par le haut.

La structuration de notre organisation syndicale en fédération des FINANCES, ainsi qu'une véritable culture commune, a facilité la préparation de ce groupe de travail. Nous continuerons en ce sens afin que chaque entité enrichisse la réflexion. Nous avons eu des réponses favorables et nous relancerons nos administrations sur les sujets en suspens.

D'autres groupes de travail se tiendront à l'automne. Le prochain rendez vous d'importance se situe le 7 juillet, date du CTPM où nous serons présents. Le ministre devrait annoncer, à cette occasion, la fusion officielle des deux réseaux constitués en un service à compétence nationale, rattaché aux 2 directions générales.

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2005